

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande                                       |
| <b>Band:</b>        | 52 (1914)   |
| <b>Heft:</b>        | 46  |
| <br>                |   |
| <b>Artikel:</b>     | La tsanson dè Satamo ao vilhio sèré : (patois du district de Grandson)                  |
| <b>Autor:</b>       | S.G.  |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-210797">https://doi.org/10.5169/seals-210797</a> |

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

bonne et franche explication est, à notre avis, mille fois préférable à toutes les réticences auxquelles on nous a condamnés depuis plus de trois mois, sous prétexte de neutralité.

Quant à l'opportunité de cette explication, elle ne nous paraît pas douteuse. En effet, si la guerre européenne, comme tout le fait craindre, doit durer encore trois, six ou douze mois, nous ne pouvons pas attendre jusque là pour éclaircir une situation fort regrettable et que le temps ne peut qu'aggraver. Et puis, encore que nous n'y soyons pas directement mêlés, quand seront terminées la guerre et toutes les épreuves qu'elle nous impose, nous aurons autre chose à faire qu'à nous disputer : nous aurons assez pati comme cela, et ce ne sera pas trop de tous nos efforts, *unanimis*, pour en réparer les désastres et remettre tout en état.

On dit que la liquidation de la guerre actuelle aura pour effet de régulariser bien des situations irrégulières, de régler bien des questions depuis longtemps sur le balan, de dissiper bien des malentendus. Or commençons, nous Suisses, épargnés jusqu'ici, par régler les questions qui font obstacle à notre parfaite harmonie. Ce ne sont peut-être que des malentendus, après tout.

Il y a du froid dans le ménage helvétique : il faut le dissiper.

Tandis qu'à notre porte les autres nations de l'Europe règlent leurs comptes à coups de canons et de fusils, régions les nôtres, puisque comptes il y a entre Suisses, par de franches explications. C'est l'heure de la grande lessive.

Au risque de faire concurrence à la mémoire de feu M. de la Palice, nous dirons tout d'abord que si, par le territoire et la population, la Suisse latine — soit la partie romande et le Tessin — était aussi importante que la Suisse allemande, nous vivrions entre Confédérés des deux parties du pays en bien meilleurs termes.

Par le fait qu'ils sont en minorité, les Suisses latins, dans le domaine officiel, comme dans le domaine privé, sont trop souvent obligés de faire le poing dans leur poche et de subir la loi du plus fort, c'est-à-dire du nombre. Or, au bout d'un certain temps, cette soumission forcée et constante finit par peser comme un joug insupportable. L'homme, aussi bon et résigné soit-il, n'est pas fait pour être toujours battu.

Et puis, nos chers Confédérés de la Suisse allemande n'ont guère cherché à adoucir cette suprématie que leur assurent le nombre et aussi une ténacité que nous aurions souvent sujet de leur envier. S'inspirant de l'esprit de certains de nos grands voisins, ils ont souvent le verbe un peu trop autoritaire et la victoire un peu trop arrogante, encore que facile. Or la levée de presque toute l'Europe, dans la guerre actuelle, contre les pontifes de cet esprit dominateur, prouve qu'il n'est pas le bon et moins encore celui qui vous fait de sincères et fidèles amis.

On ne prend pas le Welsche avec du vinaigre. Du reste, il ne veut pas être pris, même avec du miel.

Alors que le Suisse latin, même au prix de certains sacrifices, aime la patrie pour elle-même, pour sa liberté, pour ses institutions franchement démocratiques et progressistes, pourquoi le Suisse allemand, dans sa majorité, se donne-t-il toujours l'air de n'aimer la patrie que pour la dominer ?

C'est ainsi, semble-t-il, que d'aucuns aiment le monde. Ce genre d'amour leur vaut, certes, aujourd'hui, de cruelles déceptions.

Mais ne franchissons pas la frontière ; il y a du danger.

Résumons : S'il n'y a pas deux Suisses, il y a, c'est incontestable, deux fractions de Suisse, dont l'une l'emporte sur l'autre par l'étendue du territoire et le chiffre de la population. Cet inconvénient pourrait être fortement atténué, si l'on voulait bien tenir mieux compte de la différence de mentalité et d'intérêts de ces deux

fractions, différence très sensible, que rien, pas même le temps, ne pourra effacer, car elle tient au sol, à la race, à la langue, au tempérament. On ne peut impunément couler ces deux fractions dans le même moule : il n'y a pas fusion ; et puis la grande étouffe la petite, qui se rebiffe.

Comme le disait encore l'autre jour, un Vaudois que sa situation met, dans des comités, en rapports fréquents avec nos Confédérés de langue allemande, nous autres, Suisses latins, avons trop souvent l'air de ne jouer que le rôle de simples invités à la table helvétique. On nous écoute, on nous sourit même, mais on ne tient nul compte de nos légitimes revendications. Eh ! que diable, nous sommes pourtant aussi *chez nous*, en Suisse !

Dans le cadre d'une législation fédérale nettement protectrice des intérêts généraux et de l'unité de la patrie, il faut laisser plus de jeu à chacune des fractions de la Suisse, pour se mouvoir selon son tempérament et son caractère particuliers. Les Suisses ne veulent être ni Allemands, ni Français, ni Italiens ; or la prédominance tant petite soit-elle, de l'une ou de l'autre, déceint influences et étrangères et un affaiblissement de l'esprit national helvétique. Le Suisse aime sa patrie parce que les éléments, si divers pourtant, qui la composent, se sont librement groupés, au cours des siècles, dans un même désir de liberté et de démocratie. Il l'aime aussi parce qu'elle lui est comme une image en petit, comme la maquette — excusez le terme — de cette Confédération universelle des peuples qu'il désire ardemment, encore que la réalisation en soit encore très lointaine, hélas !

Pour dissiper les nuages qui obscurcissent momentanément le ciel helvétique et pour compenser l'inégalité qui existe entre les deux parties de la Suisse, par l'étendue du territoire et le nombre des habitants, inégalité dont pâtit trop souvent la Suisse latine, il faut, dans le domaine officiel, comme dans celui de nos groupements et associations fédéraux privés, tenir un compte plus équitable des droits, des intérêts, du tempérament et du caractère particuliers à chacune de ces parties. Il ne faut pas que les concessions soient toujours toutes du même côté.

L'union étroite des Suisses, beaucoup moins compromise que d'aucuns le prétendent, nous paraît devoir trouver en cela une de ses plus sérieuses garanties. Il est si facile de s'entendre, avec de la bonne volonté *réciproque*.

Et vive la Suisse, une et indivisible !

J. M.

#### LA TSANSON DÈ SATAMO AO VILHIO SÈRÉ

(Patois du district de Grandson.)

**N**é séré trop remachâ Monsieu Gauchat dè no z'avai baillf po tâlso dè liai dérè com mint passâvont lè z'intérémint per tsf no dans lo tin. Ein voiaitsé iéna què s'a passâ l'y a bin 'na quarantana d'an, à Tsampagné, à l'intérémint d'un villo à dè 'na villie (né s'e plie quin) dè Vaugondry :

Faut d'abord vo dèrè què, dins ci tin, la plie grauta partia dai mouâ dè nouâr vélâdzo s'interrâvont à Saint-Mouèri, et què dissé on fasai lo satâmo din 'na pinta dè Tsampagné, surtôt dû qu'on a zeu abandénâ la coûtemâ dè férè on grand repè, et qu'on s'a contintâ dè paï à bairè et dè baillf simpliaint dâo pan et dâo fremâdzo ai z'invitâ. Tot parai, vo comprint què permi tota la binda, sè trovâvè bouènâdrai dè gaillâ qu'in profitâvont po bairè on bon coup quand cin né liai cotâvè rin. Chtu iâdzo don, y' été portieu, et comment lè portieu daivont rechâ lè derrai, po ramassâ lè rechâ dè pan et dè tommâ, po lè rinportâ à l'ottô dè iô est saillai lo mouâ, mè su trovâ ion dâi derrai, et y'ait yu et oïu, mè què n'érâ volliu. L'y a ion qu'in a prai 'na tòla subliâyè què s'a fotu avau lè z'egrâ d'la

sâlla, hereuzamin sin sè rin fèrè dè mau, por cin què vo sétâ què l'y a on bon dieu po lè soulon, et l'a fotu lo can sin pîrè dèrè : « voiai ! »

On poû aprî, ion dai parin dâo vélâdzo, qu'on liai dèzai lo « villo Séré » et qu'etâ sétâ à flan dè 'n'autre parin qu'on liai dèsai « Djan d'la raissé. » Chlieu doû n'étant rin lyin dè mè. Tot per on coup, y'ôyo ci Djan d'la raissé què fâ à son vèzin, què s'appèlâvè assebin Djan :

— Eh bin, Djan faut tsantâ !

Et què nè l'a pardieu pas de din sa catsetta ! Adon Séré, sin sè fèrè à téri pè l'oroliè, comincè : Les Français sont entrés dans la ville de Venise. (bis) Ils sont entrés d'une drôle de façon, En faisant ronfler le canon !

Adon, por mè, y'érâ bin épéclây chlieu doû Djan, surtot ci dè la raissé, què prenai l'occasion d'on satâmo po sè fotrè dâo poûr villo Séré. S. G.

#### QUE VA DIRE PAPA ?...

**A**ccoudé à sa fenêtre, qui donne sur la route, le propriétaire d'une villa voit s'avancer, au pas, un grand char de foin.

Un tout jeune homme le conduit, en marchant à côté du cheval ; il n'est pas encore très expérimenté, car il mène son attelage tantôt à droite, tantôt à gauche... L'inévitable se produit : une roue s'engage dans une ornière, la voiture penche, la masse de foin perd l'équilibre et se répand.

Le jeune cocher se lamente et contemple le désastre en pleurant.

Le propriétaire de la villa accourt.

— Voyons, ne te désole pas ainsi. Il n'y a pas grand mal, après tout. Ton foin n'est pas perdu.

— Hi hi hi ! J'sais bien, mais que va dire papa !

— Ne t'en inquiète pas... Entre chez moi. Tu vas boire un verre de vin ; ça te remettra.

Il emmène chez lui le malheureux, de plus en plus désolé.

— Hi hi hi ! Que va dire papa !

— Tiens, mange un biscuit.

L'autre boit, mange, et, après chaque bouchée, reprend sa litanie.

— Que va dire papa !

— Ah ! à la fin, laisse-moi tranquille, avec ton père... Je me charge de lui expliquer l'accident. Où est-il ?

— Je ne sais pas, mais tout à l'heure, il était couché sur le foin, tout en haut de la voiture...

#### C'EST LA FAUTE AUX TROGLODYTES !

II

LUCIE (terrifiée).

(A part.) Le faire avouer ! Mon Dieu ! Mon Dieu ! Mais je suis perdue ! (Haut.) Tu as parfaitement raison, Georges. Rien ne presse. Au reste, Marcel est d'âge à savoir se conduire. Allons, à tout à l'heure ! Je te laisse à tes occupations... (Elle s'éloigne, puis revient sur ses pas.)

LUCIE

Georges...

GEORGES

Comment, pas encore partie ?

LUCIE

Je voudrais... (passant les bras autour du cou de son mari.) Je voudrais... Ecoute, Georges, promets-moi de ne pas parler à Marcel ce soir de... de ce que tu sais... C'est juré, pas ?

GEORGES

Cela te ferait donc bien, bien plaisir ?

LUCIE

Bien plaisir, oui.

GEORGES

Alors, c'est juré ! Tu es satisfaite ?